

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Pier C.Baril

<https://www.cadre21.org/membres/f23f9f71975d36f33d783f39>

Date d'obtention : 2020-10-09 15:59:50

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

- L'importance de ne pas banaliser le sextage.
- Que la trousse Sexto permet une prise en charge rapide de la victime et des autres personnes impliquées et ce, dans un optique de sécurité et de bien-être pour les jeunes.
- Elle permet aussi d'avoir une uniformisation des interventions (cadre).
- Que la rapidité et l'efficacité de l'intervention permet d'éviter une propagation rapide et limite les conséquences.
- Que si la situation n'est pas prise en charge rapidement, les impacts sont immenses sur plusieurs sphères de la vie de la victime/témoin/investigateur, mais aussi pour la famille.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

- Meilleure connaissance de mon rôle dans les situations impliquant du sextage (acteur de première ligne pour dresser le portrait de la situation)
- Je sais maintenant que je peux confisquer un cellulaire si j'ai des doutes raisonnables de croire qu'il y a des photos/vidéos pornographiques se trouvant sur l'appareil.
- L'implantation d'un cadre défini permet d'être cohérent, de rester neutre face à la situation (évite que l'on se laisse submerger par les émotions et que cela influence la nature de nos interventions) et d'interpeler les autres acteurs au moment opportun (ex.: policiers).

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je m'assurerai qu'en aucun cas d'avoir accès aux photos/vidéos. Je m'assurerai que l'intégrité physique et psychologique de la victime, mais aussi des autres jeunes impliqués sera préservée. Aussi, je vais garder en tête quels sont les impacts que peut avoir le sextage sur la victime, le témoin ou l'investigateur et ne banaliserai pas la situation.